



Droits d'enfant né de père inconnu

Par **mouboss**, le **20/01/2009** à **14:47**

Bonjour,

Qui pourrait répondre aux questions suivantes:

A trente-deux ans, ma mère vient de me révéler par courrier que l'homme qui m'a reconnu et élevé n'est pas père biologique. Elle m'a dit son nom mais refuse de me faire part d'autres renseignements qui pourraient me permettre de le retrouver. Après quelques recherches, j'ai localisé les parents de mon père biologique. Je leur ai envoyé un courrier mais jusqu'à présent ces derniers ne se manifestent pas (2 semaines). Ils sont mon seul espoir pour rentrer en communication avec leur fils qui peut-être n'est pas au courant de mon existence. Ma démarche n'est pas une reconnaissance de paternité pour faire valoir des droits. Je ne souhaite pas m'inviter dans sa famille car j'ai une vie équilibrée et je ne veux pas bouleverser la sienne. Je veux juste voir son visage (même en catimini) pour me persuader que je suis comme tout le monde.

Dans mon cas, est-ce que je peux solliciter la procédure de recherches dans l'intérêt d'une famille même si j'ai très peu d'éléments? Par ailleurs, cette procédure le contraint-elle à me voir?

Que dit la loi, si je dois passer les tribunaux pour le voir? Une femme a-t-elle le droit de:

-cacher une grossesse/naissance au père biologique de l'enfant.?

-ne pas révéler à son enfant, le nom de son père biologique?

Le cas échéant, est-elle obligée de fournir à son enfant tous les éléments dont elle a connaissance pour lui permettre de retrouver son père biologique?

Les grands-parents (parents du géniteur et/ou ceux de la mère) commettent-ils une faute en ne révélant pas ce secret? Et si ils viennent d'être mis au courant, ont-ils le droit de s'opposer au fait que l'enfant souhaite voir son père biologique? (refuser de fournir ses coordonnées par

exemple)

Le père biologique a-t-il le droit d'abandonner volontairement son enfant?

Merci de vos réponses. Me répondre directement sur ma boîte si possible:
moubooss@gmail.com

Cordialement,